

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 NVOEMBRE**

L'an deux mil onze, le jeudi dix sept novembre , à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

**Présents** : M LE BARRON Gérard, M DUHAMEL Pascal, M LALLOUET Patrick, M DUREL Benoît, M. PAQUET Jean-Pierre, Mme CATTANEO Brigitte, M.ARMAND Gilles, M ROBILLARD Franck, Mme MANOURY Yolande, Mme LORGERIE Nelly, M CHAPRON Gaëtan, M MONCEL Michel,

**Procurations** : de Mme IMBEAUD Isabelle à Mme MANOURY Yolande

**Absente excusée** : Mme LE ROUX Sylviane

M. LE BARRON Gérard a été élu secrétaire de séance.

### **Compte rendus des commissions :**

#### **1. Commission « Assainissement » du 14/11/2011**

M Lallouet, président de la commission, rend compte de la réunion du 14 novembre. Il expose que le diagnostic sur le réseau des eaux usées a été effectué et il relève que le réseau est en mauvais état sur certaines parties de la commune. En effet, celui ci date des années 70. Une étude complémentaire va être réalisée afin de trouver des solutions.

Concernant la station d'épuration, les travaux démarreront le lundi 21 novembre. Il informe que des visites seront organisées avec les classes de CM2 lors de la construction. La pose de la 1ère pierre est prévue le samedi 07 janvier 2012 à 10h.

La canalisation de transfert a été posée. Le planning des travaux est établi.

Une porte ouverte devrait être organisée en septembre 2012 après la bascule entre les deux stations.

#### **2. Commission « Animation » du 08/11/2011 :**

M Robillard, président de la commission, rapporte qu'il a été fait le point sur les décorations de Noël. Il a été décidé de recentrer la décoration sur les ronds points et artères principales de la commune. Des sapins seront installés dans le bourg.

Le repas des anciens est fixé au dimanche 11 mars 2012 à l'espace multi activités.

La commission travaille sur le bulletin annuel qui sera distribué entre Noël et le jour de l'An.

M Robillard informe que le marché de Noël, organisé par l'ALFB, aura lieu le dimanche 11 décembre. La chorale fêtera ses 10 ans.

#### **3. Commission « Extension cantine/création salle multi activités » du 15/11/2011 :**

M Duhamel, président de la commission, rend compte de la réunion du 15 novembre.

La commission a listé et fait le point sur les travaux restant à faire. Les travaux restant à faire sont importants et M Duhamel précise que M le Maire suit les travaux et la partie facturation en collaboration avec la comptable de GCI et la personne chargée de la comptabilité à la mairie.

Des aménagements restent à réaliser dans la partie cantine (installation téléphone dans le bureau, installation d'un carillon, d'une boîte aux lettres, achat d'un congélateur mobile....)

Des aménagements ont été réalisés dans la « rue » : pose de 5 placards.

Dans l'espace multi activités, une scène va être installée d'ici la fin du mois.

M Duhamel informe l'assemblée que le remplacement des carrelages et des faïences non conformes sera effectué durant les vacances scolaires de février. Ces travaux sont à dissocier car ils font l'objet d'un sinistre « assurance ».

La commission a discuté sur les améliorations à apporter concernant la signalétique dans la salle (affiches pour expliquer le fonctionnement du matériel). Les membres de la commission s'inquiètent de la gestion de la salle et notamment des visites (permanences, qui...) , de l'état des lieux et de la remise des clés.

M Duhamel souhaite valider avec les membres la dissolution de la commission. Après avis de tous les membres, la commission sera dissoute lorsque l'ensemble des travaux y compris les malfaçons seront achevés.

#### 4. Compte rendu de la commission « Finances » du 27/10/2011 :

M le Maire expose que la consommation des crédits budgétaires est de 58.2 % en dépenses et de 62 % en recettes sur la section fonctionnement du budget communal.

Concernant les travaux liés à l'extension de la cantine et l'espace multi activités, les dépenses prévisionnelles étaient de 1 197 000 €. Les dépenses réelles sont de 1 152 000 €. Le budget est globalement tenu.

#### **Délibération n°74/2011 : fixation de la Taxe d'Aménagement**

M le Maire expose que la taxe d'aménagement remplace la taxe locale d'équipement (TLE) au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Il rappelle que le taux actuel de la TLE sur la commune est de 5 %.

M le Maire propose à l'assemblée de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'instituer le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire de la commune.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

#### **Délibération n°75/2011 : révision du tarif de la taxe de raccordement au réseau des eaux usées :**

M le Maire expose que la taxe de raccordement au réseau des eaux usées est actuellement de 600 € depuis 2009. Il rappelle que cette taxe est perçue sur les nouvelles constructions. Compte tenu des travaux engagés pour la nouvelle station d'épuration, il propose d'augmenter le tarif.

M le Maire propose de porter le montant à 900 €.

M Armand Gilles, conseiller municipal, propose de porter le montant à 1 000 €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, par 12 voix « pour » et 1 « abstention » décide :

- De porter le montant de la taxe de raccordement au réseau des eaux usées à 1 000 €.

#### **Délibération n°76/2011 : avenant lot n°12 et lot n°1 pour les travaux d'extension cantine & création de la salle multi activités :**

M Duhamel Pascal, président de la commission « création salle multi activités/extension cantine », expose qu'un devis a été demandé à l'entreprise Candelé (attributaire du lot 12 dans le marché) en vue d'améliorer l'esthétique de la fixation des 7 luminaires dans la « rue » intérieure.

Le devis s'élève à 770 € H.T

Il présente également un devis de l'entreprise Hellouin (attributaire du lot n°1) pour l'aménagement paysager devant la salle multi activités.

Le devis s'élève à 2 910 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 11 voix « pour » et 2 « abstentions » accepte :

- l'avenant au lot n°12 pour un montant de 770 € H.T
- l'avenant au lot n°1 pour un montant de 2 910 € H.T.

#### **Délibération n°77/2011 : choix de l'entreprise pour les travaux d'enrobé de la cour de la mairie :**

M Duhamel Pascal rappelle que dans le cadre des travaux d'embellissement extérieurs de la mairie, il a demandé 2 devis.

Il présente les devis à l'assemblée.

Entreprises	Bi couche	Enrobé
BARIL TP	7 641.00 € HT	10 400.20 € HT
MOULIN TP	4 883.20 € HT	7 249.70 € HT

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de retenir l'entreprise la moins disante soit l'entreprise MOULIN TP au prix de 7 249.70 € HT.

**Délibération n°78/2011 : ouverture de crédit au budget assainissement :**

M le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget assainissement :

- Article 2313/23 : - 8 000 €
- Article 238/23 : + 8 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

**Délibération n°79/2011 : demande de subvention de l'APAEI du Pays d'Auge/Falaise :**

M Robillard rappelle qu'une subvention de 100 € a été versée en 2009 et 2010 à l'association APAEI du pays d'Auge/Falaise.

Il propose de renouveler le versement de cette subvention à cette association.

Il précise que les crédits sont ouverts au compte 6574.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte :

- Le versement de 100 € à l'association APAEI du Pays d'Auge/Falaise.

**Délibération n°80/2011 : délibération concernant l'ancienne école de Bully :**

M Le Barron rappelle l'intervention d'un administré lors de la séance du 20 octobre dernier au sujet de l'éventuelle démolition de l'ancienne classe et l'ancien vestiaire de l'ancienne école de Bully.

M Le Barron informe qu'un devis a été demandé par M Lallouet à l'entreprise Leclerc Démolition afin de chiffrer le coût d'une éventuelle démolition de ladite partie.

Le coût de la démolition s'élève à 13 500 € H.T.

Les avis sont partagés quant à une vente en l'état du bâtiment (ancien vestiaire + ancienne classe + habitation) ou une vente après démolition de l'ancienne classe et de l'ancien vestiaire.

M Armand Gilles voudrait qu'une consultation auprès des habitants de Bully soit organisée.

M Duhamel Pascal rappelle qu'il convient de prendre en compte l'aspect sécurité et financier afin de mettre en valeur le bourg de Bully.

M Robillard souligne que des personnes sont attachées à l'ancienne école de Bully et que celle ci fait partie du patrimoine, de la mémoire de la commune.

Après en avoir débattu, M le Maire propose à l'assemblée de passer au vote.

- A la question : « qui est contre la démolition de la partie ancienne classe et ancien vestiaire ? » : **4 voix contre**
- A la question : « qui est pour la démolition de la partie ancienne classe et ancien vestiaire afin de conserver uniquement l'habitation ? » : **7 voix pour**
- **2 personnes s'abstiennent** de prendre part au vote.

Par conséquent, l'ancienne classe et l'ancien vestiaire seront abattus avant la mise en vente.

M Armand souligne qu'il est déçu qu'une consultation auprès des habitants de Bully ne soit pas proposée et retenue.

### **Questions diverses :**

M le Maire informe que de nombreuses communes ont vu disparaître les boîtes aux lettres jaunes de la Poste. Cette suppression a été décidée par la Poste sans concertation avec les municipalités. Il propose qu'un courrier soit adressé à la direction régionale de la Poste.

M Moncel demande qu'une pétition soit organisée auprès des habitants de Bully puis adressée à la direction régionale de la Poste.

M Lallouet informe qu'une réunion avec le CAUE (Conseil de l'Architecture et de l'Urbanisme) est prévue le 1<sup>er</sup> décembre par rapport au PLU. Cet organisme apporte une aide aux communes en matière d'urbanisme et d'architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire donne la parole à Mme Brau.

Mme Brau remercie M Duhamel qui sait apporter des solutions et des innovations par sa présence et ses interventions.

La séance est levée à 23h20.